

Tableau 1. Surveillance de cancer testiculaire: Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe d'industries

Code CCDP *	Groupe professionnel	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
1	Agriculture	34	28403	0,81 (0,58-1,14)
2/3	Forêts, pêche et piégeage	6	10252	0,46 (0,21-1,03)
4	Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	25	24246	1,02 (0,69-1,51)
5	Industries manufacturières	690	545155	0,98 (0,89-1,07)
6	Construction	245	216708	0,89 (0,78-1,02)
7	Transports, communications et autres services publics	212	177059	1,14 (0,99-1,32)
8	Commerce	482	314398	1,12 (1,01-1,24)*
9	Finances, assurances et affaires immobilières	14	16336	0,83 (0,49-1,41)
10	Services socio-culturels, commerciaux et personnels	371	271710	1,03 (0,92-1,16)
11	Administration publique et défense	156	127829	1,21 (1,03-1,43)*
* CTI : Classification type des industries (1970)				
† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres				

Tableau 2. Surveillance de cancer testiculaire: Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe de professions

Code CCDP *	Groupe professionnel	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
11	Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	19	16805	1,71 (1,09-2,70)*
21	Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	31	22729	1,36 (0,96-1,95)
23	Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	5	7817	0,63 (0,26-1,52)
25	Membres du clergé et assimilés	0	64	—
27	Enseignants et personnel assimilé	9	11761	1,04 (0,54-2,01)
31	Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	22	19780	1,15 (0,75-1,75)
33	Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé	11	9792	0,95 (0,52-1,71)
41	Personnel administratif et travailleurs assimilés	130	102632	1,03 (0,86-1,23)
51	Travailleurs spécialisés dans la vente	117	78714	1,05 (0,87-1,27)

61	Travailleurs spécialisés dans les services	286	204019	1,14 (1,00-1,29)*
71	Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	56	43001	0,91 (0,70-1,19)
73	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés	0	547	—
75	Travailleurs forestiers et bûcherons	9	10328	0,65 (0,34-1,25)
77	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés	10	13358	0,75 (0,40-1,40)
81	Travailleurs des industries de transformation (minéraux, métaux, chimiques)	83	65388	1,00 (0,80-1,25)
82	Travailleurs des industries de transformation (aliments, bois, textiles)	77	70440	0,81 (0,65-1,02)
83	Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	212	173664	1,00 (0,86-1,15)
85	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	369	274701	1,15 (1,03-1,29)*
87	Travailleurs du bâtiment	256	227776	0,96 (0,84-1,10)
91	Personnel d'exploitation des transports	209	166522	1,29 (1,11-1,49)***

93	Manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs	171	128719	0,96 (0,82-1,12)
95	Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	32	23358	1,24 (0,88-1,77)
99	Travailleurs non classés ailleurs	259	183819	1,00 (0,88-1,14)
* CCDP: Classification canadienne descriptive des professions (1971)				
† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres				

Veillez noter que nos résultats peuvent différer de celles que nous avons publiés ou présentés. Cela peut être attribuer aux définitions que nous utilisons pour identifier les cas, aux approches méthodologiques et le suivi en cours de la cohort dans le système de surveillance.